

Enjeux de l'enseignement collégial au cours des prochaines années

*Présentation dans le cadre de l'Assemblée
générale du réseau des cégeps et des
collèges francophones du Canada*

*Par M. Jean Beauchesne
président-directeur général
de la Fédération des cégeps*

Octobre 2014

« Le leadership n'est pas l'art d'imposer ses vues. C'est l'art de cerner les problèmes dans leur juste dimension, de réunir les acteurs concernés dans le dialogue, de faire apparaître les meilleures solutions compatibles avec les préférences de la société et d'avoir ensuite le génie de les appliquer. »

***Michel Venne, Le mythe de l'immobilisme,
Annuaire du Québec 2007.***

La gestion de la complexité requiert...

- un jugement éclairé
- des réflexes de travail en équipe
- l'intelligence de cerner des pistes de développement prometteuses
- une capacité de mettre en œuvre et de concrétiser les ambitions de l'organisation

La gestion de la complexité pour les directeurs généraux de collèges signifie qu'ils devront relever les défis suivants au cours des cinq prochaines années ...

- La gestion des cégeps dans un contexte de rareté des ressources et d'austérité budgétaire
- La variété de plus en plus grande des profils étudiants et la baisse de l'effectif étudiant
- Le modèle québécois des cégeps à reconfirmer et consolider

- Le renforcement des liens avec les universités, un incontournable
- La nécessaire souplesse organisationnelle pour permettre le plein développement de nos 48 cégeps (enseignement régulier et formation continue)
- L'environnement public de la reddition de comptes qui se maintiendra avec des exigences élevées

- La place de la formation technique sur le marché du travail à défendre constamment
- L'internationalisation de l'enseignement et un plus grand nombre d'étudiants internationaux
- La difficulté d'attraction/rétention du personnel qualifié le tout dans un contexte de renouvellement des conventions collectives

La gestion budgétaire des cégeps dans un contexte de rareté des ressources et d'austérité budgétaire

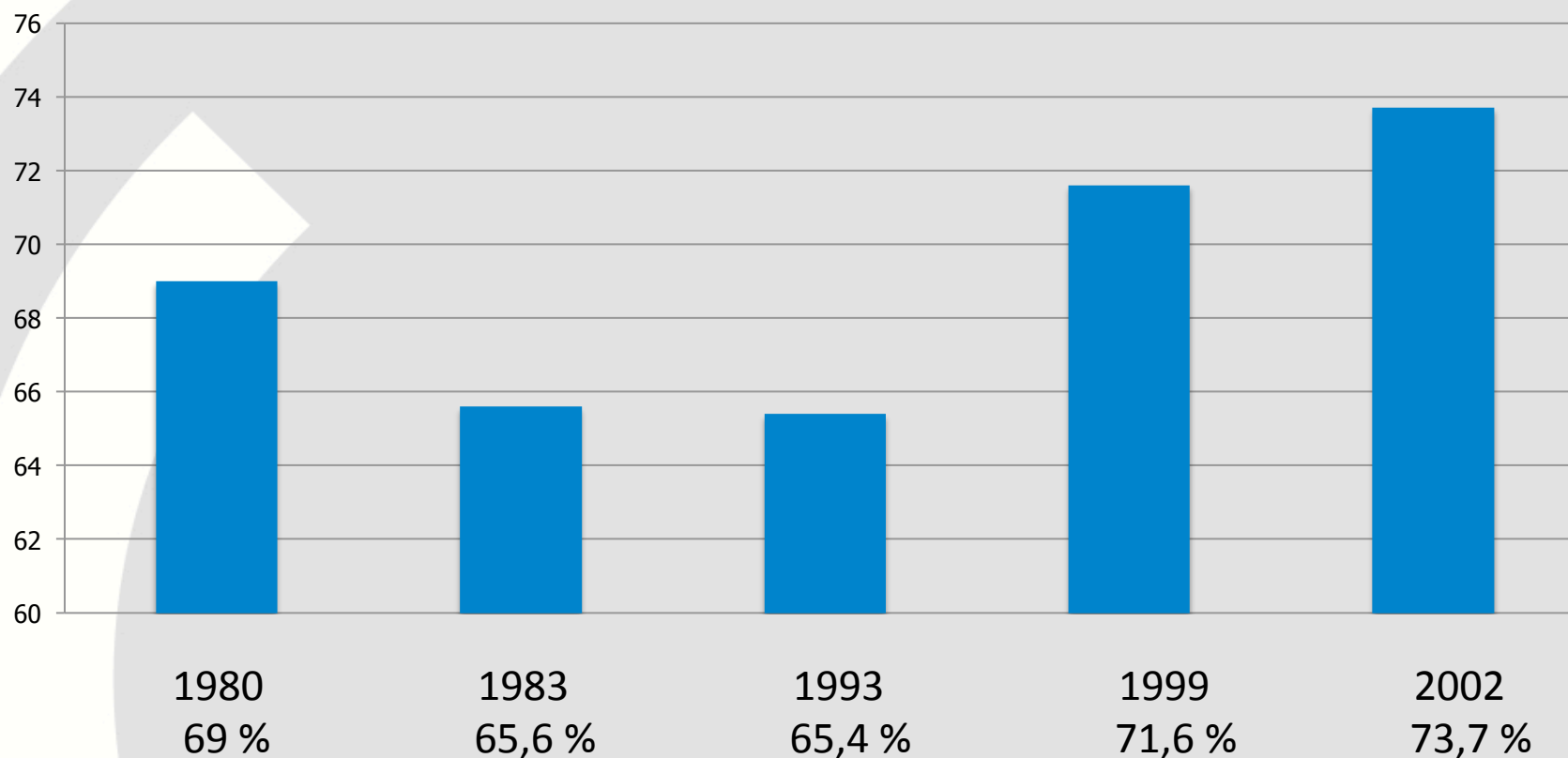
- L'effet yo-yo des 25 dernières années laisse un trou béant dans les finances des cégeps
- La pression à la hausse des coûts de santé et des infrastructures
- L'absence de choix politiques = impossibilité d'investir en éducation
- Un incitatif à la « gestion à court terme »
- Capacités financières des cégeps, qu'en est-il réellement?
- Volonté du nouveau gouvernement de questionner les programmes disponibles y compris en matière d'éducation

La variété de plus en plus grande des profils étudiants et la baisse de l'effectif étudiants

- Nos étudiants = génération C : Computer, Cellulaire, Crédit, Critique, « Char », Contestataire
- La fréquentation collégiale des étudiants en situation de handicap explose (de 350 à 7500 de 1995 à 2013)
- Plus de 70 % des étudiants travaillent dans un emploi rémunéré pour une moyenne de 17 heures par semaine

- 35 % ont des soldes de cartes de crédit impayés et 55 % d'entre eux ont des prêts provenant de l'aide financière
- Un étudiant sur trois change de programme en cours de route, mais le taux de diplomation augmente et le nombre de diplômés techniques qui poursuivent à l'université demeure élevé (30%)
- Impact de ces profils sur la palette de services des cégeps?

Davantage de diplômés



Taux cumulatifs d'obtention d'une sanction enregistrés après 9 ans par les nouveaux inscrits, enseignement ordinaire.

- La baisse démographique diminuera l'effectif étudiant dans toutes les régions du Québec
- À 12 100 \$ en moyenne de financement annuel pour un étudiant, une perte de 20 000 étudiants signifierait un manque à gagner de 242 M\$ par année ou 13 % du budget total des cégeps

➤ Solutions à mettre en place pour assurer la vitalité et la viabilité des cégeps dans toutes les régions du Québec?

- Accroître sensiblement le recrutement d'étudiants internationaux
- Assurer une carte de programmes la plus complète possible dans toutes les régions
- Préserver les exclusivités et quasi-exclusivités nationales
- Assurer un apport additionnel d'étudiants vers les cégeps des régions en baisse démographique importante

Le modèle québécois des cégeps à reconfirmer et à consolider

- Le modèle « cégeps » remis en question périodiquement!
- L'appartenance à l'enseignement supérieur dans un modèle mixte (techniques et préuniversitaire) crée une saine émulation
- Ce qu'en disent nos étudiants
- Le taux de diplomation parle de lui-même

- Profiter du momentum pour mettre à l'avant-scène le réseau collégial (stratégie à trois volets)
 - Campagne de positionnement grand public
 - Analyse de la contribution économique des cégeps
 - Le cégep, employeur de choix

Le renforcement des liens avec les universités, un incontournable

- La création d'un ministère dédié à l'enseignement supérieur
- Multiplier les projets de collaboration universités/cégeps

Exemple :

Projet Université de Montréal/Fédération des cégeps sur l'optimisation des parcours en sciences humaines (préuniversitaire pour le collégial)

- Accroître les échanges et les projets conjoints en matière de recherche
- La formule DEC-BAC à développer davantage

**La nécessaire souplesse
organisationnelle pour permettre le plein
développement de nos 48 cégeps
(enseignement régulier et formation
continue)**

- Revoir le règlement sur les études collégiales
 - La durée des programmes techniques
 - La certification intermédiaire
 - L'élaboration des compétences de programmes
 - La rigidité de l'organisation scolaire

- Revoir l'offre de formation collégiale
 - Actualiser le cursus de formation générale
 - Se questionner sur la cohérence de l'offre de formation régionale
 - Comment mieux répondre aux besoins du marché du travail

- Le modèle de financement de la formation continue à redessiner
 - Les nombreuses enveloppes budgétaires aux critères différents
 - Le modèle de répartition des enveloppes budgétaires
 - La taille standard des groupes étudiants
 - L'offre de formation continue

**L'environnement public de la reddition
de comptes qui se maintiendra avec des
exigences élevées**

- La loi sur les contrats des organismes publics
- La loi sur la gestion des contrats en matière des ressources informationnelles
- L'augmentation du mode de financement par allocations spécifiques dédiées avec reddition de compte spécifique

La place de la formation technique sur le marché du travail à défendre constamment

- La loi 21 reconnaissant l'exercice exclusif de certains actes professionnels par des diplômés universitaires (technique d'éducation spécialisée, travail social, etc.)
- Le dossier soins infirmiers et infirmière auxiliaire

➤ La déqualification de certaines fonctions techniques

- Les opticiens d'ordonnance
- Les hygiénistes dentaires
- Etc.

L'internationalisation de l'enseignement et un plus grand nombre d'étudiants internationaux

- Dimension internationale dans les éléments de contenus des cours avec référence à des auteurs internationaux
- Séjours de mobilité à l'étranger tant pour les étudiants que pour les enseignants
- Adaptation des méthodes pédagogiques aux besoins des étudiants internationaux

➤ Le recrutement des étudiants internationaux

Objectif : doubler le nombre dans les
5 prochaines années

➤ L'exploitation du savoir-faire par la coopération
internationale

**La difficulté d'attraction/rétention du
personnel qualifié le tout dans un
contexte de renouvellement des
conventions collectives**

- Renouveler les stratégies d'attraction/rétention en positionnant le réseau collégial comme employeur de choix
- Mesures particulières pour l'insertion professionnelle et le développement des compétences (accueil, accompagnement, formation)

- Mesures spécifiques de rétention (programmes de reconnaissance, mesures de conciliation travail/vie personnelle, programme de santé et de bien-être au travail)
- Développer un style de gestion et de leadership qui favorise l'engagement organisationnel des employés

QUESTIONS ET COMMENTAIRES